

Objet : Impression obligatoire du laissez-passer pour le transport scolaire

Chers parents,

Dans un souci d'efficacité, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda a intégré une page sur son site Web à l'intérieur de laquelle vous pourrez récupérer ou consulter le laissez-passer pour le transport scolaire de votre enfant.

Il vous sera possible de consulter en ligne le laissez-passer pour votre transport scolaire **seulement à partir soit du mardi 20 août 2024 ou soit du mercredi 21 août 2024.**

Dorénavant, aucun laissez-passer pour le transport scolaire ne vous sera remis ni par l'école de votre enfant ni par le Centre de services scolaire. Cependant, votre enfant devra quand même remettre obligatoirement un laissez-passer à la conductrice ou au conducteur de l'autobus lors de sa première journée d'embarquement. **Vous avez donc la responsabilité d'imprimer préalablement son laissez -passer.**

Pour ce faire, vous devez vous rendre sur la page « Laissez-passer » qui se trouve dans le menu :

« Transport scolaire » du site Web du Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda ou vous pouvez utiliser directement ce lien : <http://www.cssrn.gouv.qc.ca/laissez-passer>. Vous aurez besoin d'inscrire :

- **le numéro de fiche de votre enfant** (qui apparaît sur différents documents tels que l'horaire, le bulletin, la carte étudiante pour les élèves du secondaire et l'étiquette des communications que vous recevez par la poste provenant de l'école ou du Centre de services scolaire);
- **le code postal de l'adresse de votre domicile.**

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou à une imprimante, il vous est possible de demander l'aide de la secrétaire de l'école que fréquentera votre enfant.

Vous êtes invités à prêter une attention particulière aux lieux d'embarquement et de débarquement qui figureront sur le laissez-passer. En lien avec sa Politique relative au transport scolaire, que vous pouvez consulter à partir de cette adresse : <http://www.cssrn.gouv.qc.ca/documents/fichiers/politiques-et-reglements/P-30-SG.pdf>, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda n'a, en aucun cas, « l'obligation de recueillir ou de déposer les enfants devant ou près de leur domicile ».

En cas de besoin, le numéro de téléphone pour joindre le transport scolaire est le 819 762-8161, poste 1270. De plus, vous pouvez poser plus facilement vos questions par courrier électronique en écrivant à cette adresse : transpscol@cssrn.gouv.qc.ca.